

PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL « Centrale Solaire La Croix Lattée »

Département de la Haute-Vienne

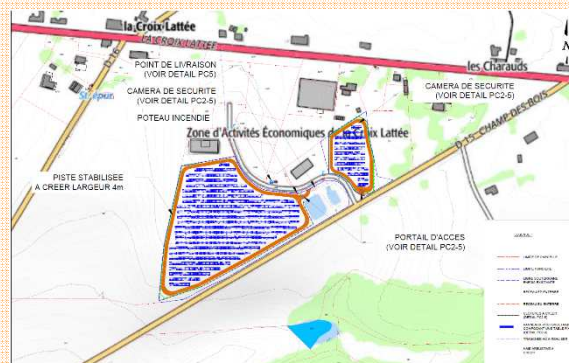
LOCALISATION ET CONTEXTE

- Au Nord de la commune de **Neuvis-Entier (87)**.
- Topographie légèrement vallonnée avec une pente orientée Sud/Ouest.
- Occupation du sol : prairie.
- Compatibilité avec les documents d'urbanisme en vigueur sur la commune de Préfontaines => **construction possible**.



ATOUT IDENTIFIÉS SUR LE SITE

- **Réseau** : Raccordement sur le réseau public de distribution d'électricité au niveau du poste source La Veytizou (commune de Neuvis-Entier)
- **Enjeux** : une zone à faible enjeux écologiques et paysagers
- **Un projet économiquement viable**, du fait de la surface exploitable et du gisement solaire.



CARACTÉRISTIQUES DE LA CENTRALE

Puissance totale	2 312 kWc
Surface totale du site	3,06 ha
Surface de captation	1,18 ha
Production annuelle estimée	2 926 MWh/an
Nombre d'heures de production	1 266 h/an
Equivalent consommation électrique	621 foyers (tout compris)



PREAMBULE

Ce dossier de demande de permis de construire concerne l'installation d'un poste de livraison, d'une clôture avec portail et de structures métalliques supportant les 5 852 panneaux photovoltaïques de la centrale solaire La Croix Lattée, commune de Neuvic-Entier (Haute Vienne, 87).

La **centrale solaire La Croix Lattée** se situe sur la commune de Neuvic-Entier. Le site composé actuellement d'une prairie, est une Zone d'Activité Economiques appartenant à la Communauté de communes Briance Combade. Cette dernière souhaite développer son activité économique grâce au développement d'une centrale solaire et ainsi s'engager dans une démarche de transition énergétique.

Le projet consiste en l'implantation de structures métalliques appelées « tables », qui supportent un ensemble de panneaux photovoltaïques reliés les uns à la suite des autres orientés plein sud et inclinés à 20°. Les 115 tables seront fixées au sol par un système de pieux. Le projet comptera 5 852 modules photovoltaïques.

L'évacuation de l'énergie produite par les panneaux solaires nécessite la construction d'un poste de livraison comprenant le transformateur électrique. Ces équipements permettront d'injecter la production sur le réseau national d'électricité. Afin de convertir le courant produit par la centrale solaire, l'installation de 18 onduleurs sera nécessaire. Ces équipements seront fixés sur la structure des tables photovoltaïques. De plus, afin de limiter les accès au parc photovoltaïque, la centrale solaire sera entièrement clôturée.

Le site de La Croix Lattée est un lieu favorable à l'implantation du projet photovoltaïque. L'étude du gisement solaire a en effet montré qu'il était tout à fait adapté à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque. Sa situation permet **une valorisation des terrains destinés à accueillir des activités économiques**. De plus, toutes les mesures nécessaires à la **bonne intégration du projet dans son environnement** ont été prises dès la conception du projet qui a tenu compte des sensibilités écologiques, paysagères et patrimoniales relevées sur le site.

Le parc photovoltaïque, d'une puissance de 2,31 MWc, produira au minimum 2 926 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle chauffage compris d'environ 621 foyers soit environ 1366 personnes (la commune de Neuvic-Entier comptant 935 habitants en 2016).

Ce projet participe donc, dans sa globalité, à l'objectif d'accroissement des moyens de production d'électricité à partir d'une énergie renouvelable non polluante et contribue à augmenter la part du solaire photovoltaïque dans le « mix » énergétique français. De plus, ce projet permet de rapprocher la source de production électrique des consommateurs.